

# LOGNES

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution des articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la commune de Lognes se réunira en séance publique ordinaire le mercredi 11 avril 2012, à 19h30, à l'Hôtel de Ville.**

1. Budget primitif – année 2012.
2. Taux d'imposition – année 2012.
3. Tarifs des centres de vacances.
4. Tarifs des centres de loisirs.
5. Tarifs des séjours et stages des jeunes.
6. Fonds Départemental E.C.O.L.E. – Demande de Subvention année 2012.
7. Avenant n°5 à la convention de réciprocité des frais de scolarité avec la commune de Croissy-Beaubourg pour les élèves en CL.I.S.
8. Avenant n°6 à la convention de réciprocité des frais de scolarité avec la commune d'Emerainville pour les élèves en CL.I.S.
9. Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) – année 2012.
10. Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.
11. Communications du Maire.  
\* Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
12. Informations.

En Mairie, le 03 avril 2012

Michel RICART,

**Approuvé par le Bureau Municipal  
du 02 avril 2012.**

Maire de Lognes